

Grandir

Le magazine d'ACTION ENFANCE
N° 113 / Mars 2022

ensemble



Un brillant
parcours

P. 3

Parole de l'enfant,
écouter pour agir

P. 4

sommaire

03 —

C'est mon histoire

Un brillant parcours

04 —

Dossier

Parole de l'enfant,
écouter pour agir

08 —

La Fondation en actions

Retrouvez les projets
et les partenariats
d'ACTION ENFANCE

11 —

Au cœur des territoires

Zoom sur le Village d'Enfants
et d'Adolescents de Soissons

12 —

Situation éducative

Élues et engagées dans la vie locale

13 —

La Fondation et vous

L'actualité de votre générosité

14 —

Comment ça marche ?

Qu'est-ce qu'un Conseil
de vie sociale ?

édito

La parole et son impact social

Écouter est-ce entendre ? Comment recueillir la parole des enfants, dans quelles conditions, quelle suite lui donner ? En octobre 2021, la Fondation ACTION ENFANCE organisait un séminaire sur le thème de la parole de l'enfant visant à sensibiliser ses équipes à ces questions et mettre en place des actions concrètes de prise en compte de la parole de l'enfant. Cette démarche, outre l'objectif d'améliorer les pratiques quotidiennes de la Fondation, porte une ambition forte : celle de mesurer l'impact de la qualité de son accueil dans le contexte global du champ social. Si l'on encourage l'enfant placé à s'exprimer, à dire ce qu'il souhaite, en adaptant la structure qui l'accueille à ses besoins réels, le bénéficie pour l'adulte qu'il deviendra, et donc pour la société, n'en sera-t-il pas grandi ? La Fondation pense son action comme une ressource et non un coût pour la société. Elle ne conçoit pas sa mission sans fournir sa part de progrès social.

Entendre, c'est comprendre et intégrer l'avis de l'enfant dans les décisions qui le concernent directement. Encore faut-il recueillir ses propos avec sincérité, sans biais ni interprétation.

Donner la parole, c'est aussi préparer les jeunes à être des citoyens éclairés, en leur donnant le « pouvoir d'agir » dès l'enfance, en leur permettant de s'exercer à débattre, à défendre leurs opinions.

Écouter, c'est mesurer, dans notre démarche d'amélioration continue de la qualité, ce qui peut être optimisé dans les modes d'accueil et les modalités d'accompagnement déployés par ACTION ENFANCE, avec le recul notamment des jeunes anciennement accueillis.

L'année 2022 sera l'occasion d'expérimenter, dans chaque établissement et direction, de nouvelles manières d'associer et d'écouter les enfants afin de répertorier les bonnes pratiques sur ce thème.

« *Tout ce que vous faites pour moi, sans moi, vous le faites contre moi* », énonçait Gandhi. Une évidence que la Fondation ACTION ENFANCE met en pratique jour après jour pour intégrer au mieux les souhaits de chaque enfant et jeune au cœur de son projet d'accueil personnalisé. ✕



Grandir ensemble — 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris / Tél. : 01 53 89 12 34 / Fax : 01 53 89 12 35 / CCP 17115-61 Y Paris.

Directeur de la publication : Pierre Lecomte. **Responsable éditoriale** : Isabelle Guénot.

Rédaction : Isabelle Guénot, Véronique Imbault, Aurélie Jorgowski-Biard, Dominique Ortin-Meaux.

Crédits photos : ACTION ENFANCE, IStock, Luc Detours/Luzylux.com, Corbis, X. Renauld, DR.

Infographie : Lorenzo Timon. **Conception graphique et réalisation** : Lonsdale.

Impression : Imprimerie La Galiote-Prenant. Imprimé sur Condat 90 g.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2022. **ISSN** : 1624 4540.

Pour des raisons de confidentialité, nous avons modifié les photos et les prénoms des enfants de nos articles.



10-31-1291 / Certifié PEFC / pefc-france.org

ACTION ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre Lecomte

Vice-présidente : Béatrice Kressmann

Trésorier : Alain David

Secrétaire : Bruno Giraud

ADMINISTRATEURS

Catherine Boiteux-Pelletier,
Claire Carbonaro-Martin, Aude Guillemin,
Christel Hennion, Marie-Emmanuelle Hochereau,
Jean-Xavier Lalo, Bernard Pottier, Bruno Rime

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Danièle Polvé-Montmasson

Suzanne Masson :

fondatrice d'ACTION ENFANCE

Fondation Mouvement

pour les Villages d'Enfants

Bernard Descamps : *cofondateur*

28, rue de Lisbonne
75008 Paris

Tél. : 01 53 89 12 34

Fax : 01 53 89 12 35

CCP 17115-61 Y Paris

www.actionenfance.org



FRANÇOIS VACHERAT,
directeur général
d'ACTION ENFANCE



CORINNE GUIDAT,
directrice Innovation,
appui et qualité



« À la Fondation, on nous donnait aussi la possibilité de vivre des expériences qui sortaient du quotidien, ce que je n'ai jamais vécu dans les autres modes de placement. » —

Un brillant parcours

Consultant senior en cybersécurité dans un cabinet de conseil, Yassine a vécu au Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons le temps du collège. Une période décisive pour ce jeune homme précoce et curieux, tant par les rencontres et les découvertes que par l'humanité de l'accueil qui tranchait avec sa première expérience de placement.

Yassine en trois dates

• Rentrée 2002

— premier placement en foyer. Il a 8 ans.

• Rentrée 2005

— Yassine est accueilli au Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons avec son frère. Il y rencontre son meilleur ami, Kévin.

• 2016

— Major de promotion à l'ESIEE-Amiens, pour la deuxième année consécutive.

Pour Yassine, la période Village restera à jamais gravée dans son cœur comme celle de sa rencontre avec Kévin. « Je suis arrivé au Village pour mon entrée en 6^e. J'ai très vite fait sa connaissance. Nous partagions le même attrait pour les jeux vidéo mais aussi le même recul sur notre placement et notre situation, et la même envie de faire autre chose que ce que la société nous proposait en tant qu'enfants placés. Nous nous sommes mutuellement tirés vers le haut. Il reste mon meilleur ami. » Au Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons, il découvre que le placement peut prendre la forme d'une maison accueillante, avec des éducatrices familiales attentionnées. Un changement total par rapport au foyer dans lequel il était placé précédemment, où la collectivité prédominait. Et surtout, il retrouve son frère. « Nous pouvions enfin vivre ensemble. On avait "notre" maison et on partageait des bons moments avec une autre fratrie. C'était vraiment plus humain. Les éducatrices étaient auprès de nous nuit et jour, pour nous épauler. On organisait des séjours, on partait en vacances ensemble. Ce sont des souvenirs heureux. »

DES MODÈLES ET L'ENVIE DE RÉUSSIR

— Pendant ses quatre années au Village, Yassine se fait aussi de bons amis au collège. « J'étais invité de temps en temps et j'ai eu la chance de rencontrer leurs parents, très bien éduqués. C'était une source de savoir dans de multiples domaines, aussi bien intellectuels ou culturels que social. De très bons exemples pour moi. » Alors qu'il n'a que très peu de contacts avec sa mère et seulement des droits de visite chez une tante, Yassine se construit en se projetant dans sa future vie d'adulte. Bon élève « sans trop forcer », il poursuit sa scolarité sans heurts et intègre l'ESIEE-Amiens⁽¹⁾ en 2013 pour préparer un diplôme d'ingénieur en ingénierie électrique et électronique. Il n'a que 17 ans. « Une fois en école d'ingé, je suis devenu très sérieux et très bosseur. J'avais compris qu'être performant dans mes études était la clé pour être un professionnel reconnu. » Major de sa promotion, il s'engage alors dans un Master orienté Recherche et Développement. Il obtient un double diplôme Centrale Lille 1/ESIEE, après un stage en laboratoire de recherche à l'université de Colombie britannique au Canada.

AVEC LE SOUTIEN D'ACTION+

— De son séjour dans un Village d'Enfants et d'Adolescents ACTION ENFANCE, Yassine a non seulement conservé d'excellents souvenirs mais aussi de bons contacts. Lorsqu'il doit emménager en région parisienne pour effectuer un stage dans un groupe d'électronique français spécialisé dans l'aérospatiale, il contacte ACTION+⁽²⁾, qui l'aide dans sa recherche d'appartement. « Quand on n'a pas de réseau et pas beaucoup de temps disponible, il n'est pas simple de trouver un logement avec une modeste indemnité de stage ! À ce moment-là, j'ai pu compter sur ACTION ENFANCE. » Un coup de pouce qui a permis à ce jeune homme doué et volontaire de valider son diplôme. Il est aujourd'hui spécialiste de la cybersécurité auprès de plusieurs grandes entreprises françaises. Et l'avenir est devant lui ! ✨

(1) ESIEE : École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique.

(2) Dispositif d'accompagnement des jeunes sortis des établissements ACTION ENFANCE.

LE CONTEXTE

► Permettre aux enfants protégés d'être acteurs à part entière de leur parcours. Cette ambition portée par le secrétaire d'État à la Protection de l'enfance est une vision partagée de longue date par ACTION ENFANCE. Un séminaire des équipes de direction organisé fin 2021 a permis de réunir tous les établissements de la Fondation autour des bonnes pratiques professionnelles liées à la bientraitance. Objectif : renforcer la démarche qualité dans les processus et les actes quotidiens. La prise en compte de la parole de l'enfant est l'axe central de cette démarche qualité.



PAROLE DE L'ENFANT, écouter pour agir

Les équipes éducatives d'ACTION ENFANCE sont attentives à recueillir et prendre en compte la parole des enfants et adolescents dans les décisions qui les concernent, dans les émotions qui les animent. C'est même, aujourd'hui, une démarche claire, déployée dans l'ensemble des établissements de la Fondation, pour faciliter le recueil de cette parole au quotidien. Car considérer l'avis d'un enfant l'aide à grandir. Tout simplement.

COMPRENDRE.

« **R**ecueillir la parole d'un enfant est une mission délicate, exigeante et porteuse d'espoir », note Gautier Arnaud-Melchiorre dans le préambule de son rapport « À (h)auteur d'enfants⁽¹⁾ » inspiré de la mission que lui a confiée le secrétaire d'État à la Protection de l'enfance, Adrien Taquet. Ancien enfant placé, aujourd'hui aux portes de l'École nationale de la magistrature, Gautier avait, par son parcours et sa sensibilité aux autres, bien des qualités pour se charger de cette mission. Écouter un enfant et entendre ce qu'il veut dire n'est pas si simple. Comment le mettre en confiance et l'aider à s'exprimer sans aller au-delà de ce qu'il formule lui-même ? Comment libérer la parole pour donner un sentiment de sécurité et de bien-être ? Comment faire comprendre à l'enfant qu'il n'est pas responsable de la décision qui va être prise ? « *Le recueil de la parole de l'enfant est central dans notre travail au quotidien et dans notre accompagnement* », assure Suzy Lepley, éducatrice familiale au Village d'Enfants et d'Adolescents de Chinon.

DONNER À L'ENFANT DU POUVOIR SUR SA VIE

— En Protection de l'enfance, la vie des enfants et des adolescents est rythmée par les audiences devant le juge. Au Village



La Convention internationale des droits de l'enfant

stipule que les États doivent garantir à l'enfant capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question (art. 12).



- Depuis la loi du **8 janvier 1993**, l'enfant peut être entendu par le juge dans toute procédure le concernant, à condition qu'il soit capable de discernement.
- La loi du **2 janvier 2002** promeut et affirme le droit des usagers.
- La loi du **5 mars 2007**, inspirée par les préconisations du Défenseur des enfants, précise que l'audition de l'enfant est possible lorsque son intérêt le commande et qu'elle est de droit lorsque le mineur en fait la demande.



20 novembre 2021

Gautier Arnaud-Melchiorre remet son rapport «**À (h)auteur d'enfants**» au secrétaire d'État en charge de la Protection de l'enfance.

d'Enfants et d'Adolescents de Chinon, un entretien formel est réalisé tous les trois mois avec chaque enfant et adolescent pour dresser un portrait aussi fidèle que possible de sa situation et de ses aspirations. «*Cela se passe dans le bureau, avec l'éducateur référent. Cela peut être une discussion assez libre si l'enfant est à l'aise pour parler, ou l'entretien peut être dirigé par des questions plus ciblées. Nous cherchons à savoir ce qu'il pense, ce qu'il comprend, ce qu'il souhaite, sur des sujets aussi divers que sa scolarité, sa santé, son histoire familiale, ses relations avec ses frères et sœurs, sa vie sociale, sa compréhension du placement, etc.*», poursuit Suzy Lepley. Il a connaissance de tout ce qui le concerne directement. «*Cela permet de rendre l'enfant acteur de son placement et de son projet, afin qu'il réalise que nous prenons en compte sa parole et que nous la portons.*» Même si la figure du juge est assez prégnante dans l'esprit de l'enfant, le but de ce travail est aussi de l'amener à comprendre qu'il occupe la place centrale dans l'audience liée à sa situation. La décision ne sera peut-être pas celle qu'il espère, mais il aura pu formuler ses souhaits, ses demandes précises. Et l'équipe éducative d'ACTION ENFANCE les relaiera par écrit auprès de l'ASE et du juge. Parfois, l'enfant porte lui-même ses demandes en audience. «*Au final, et les enfants le savent bien, c'est le juge qui arbitre. Nous leur expliquons ce que nous avons écrit dans nos conclusions. Il nous arrive aussi de dire à un enfant que nous avons bien noté qu'il souhaitait, par exemple, retourner chez lui, mais que, pour telle raison, ce n'est pas notre recommandation. Recueillir son avis ne veut pas dire que c'est lui qui décide*», précise Sandra Macé, directrice du Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly.



«**Ce qui manque souvent aux enfants que l'on accueille, ce sont les compétences psychosociales du « vivre ensemble » pour réagir face à des situations conflictuelles.**»

—
SANDRA MACÉ,
DIRECTRICE DU VILLAGE D'ENFANTS
ET D'ADOLESCENTS D'AMILLY

Il est souvent dit que l'on décide trop à la place des enfants protégés. Il est en effet complexe de faire la part des choses entre l'écoute et l'accueil des besoins et des envies, d'une part, ce que l'on projette pour eux, d'autre part et, enfin, la réalité de leur placement. À Chinon, par exemple, un classeur est dédié à chaque enfant qui peut le consulter librement, y ajouter des dessins, des petits mots. C'est son projet. Au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amboise, un travail approfondi est réalisé avec les grands adolescents, autour de la coconstruction de leur projet de vie. «*On se rend compte que les enfants protégés l'ont tellement été que l'on a trop souvent décidé pour eux, parce que cela va* →



«**La parole des enfants, c'est avant tout l'écoute des adultes.**» —

BRUNO RIME,
MÉDECIN,
ADMINISTRATEUR
ACTION ENFANCE,
PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION
ÉDUCATIVE
ET SOCIALE

Les rapports publiés par la commission Sauvée⁽¹⁾ et par Édouard Durand⁽²⁾ établissent que **9 enfants sur 10 parlent lorsqu'ils ont été victimes de mauvais traitements**, mais que seulement 4 cas sur 10 sont rapportés par les adultes qui en ont eu connaissance. Il faut donc non seulement libérer la parole mais également s'assurer que cette parole sera transmise. C'est toute la question de la formation des éducateurs mais aussi, plus globalement, de la sensibilisation des adultes. Tout un volet de la formation d'éducateurs familiaux de la Fondation est consacré à l'écoute de la parole des enfants. Comment la recevoir, la relayer auprès des institutions compétentes. Il n'y a rien de pire qu'une parole qui reste lettre morte. Un enfant ne parle que lorsqu'il est en confiance et le Village joue très bien ce rôle de sécurisation. Mais ce n'est pas parce qu'il a parlé qu'il ne souffre plus. Il faut avoir les bons relais, du côté du corps médical, de la psychiatrie et de la justice.

(1) Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase) créée en 2018 sous l'impulsion de la hiérarchie catholique. (2) Ancien juge des enfants et coprésident de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants.

→ plus vite ou que l'on croit savoir ce qui est bon pour eux», indique Sophie Perrier, directrice adjointe de la direction Innovation, appui et qualité. « C'est vrai, notamment pour des questions d'orientation scolaire ou professionnelle. Certains anciens enfants accueillis ont pu nous dire qu'ils regrettaient de ne pas avoir été écoutés sur le choix d'aller en foyer ou de suivre une mère qui déménage. ACTION⁺⁽²⁾ nous tend le miroir de notre action en Protection de l'enfance », conclut-elle.



LUI PERMETTRE D'AGIR SUR SON QUOTIDIEN

— Avoir du pouvoir sur sa vie, c'est aussi avoir son mot à dire sur sa vie quotidienne. Dans les Villages, de nombreux temps formels et informels sont prévus pour permettre aux enfants de faire part de leurs souhaits ou de dysfonctionnements. Des échanges dans le salon au Conseil de vie sociale en passant par des réunions de maison, de nombreuses possibilités d'agir sur leur quotidien sont offertes aux enfants en différentes occasions. À la Fondation, la plupart des maisons ont leurs rituels, qui permettent aux enfants de proposer ce qu'ils voudraient faire le week-end, concernant les sorties, les menus... Dans certains Villages, comme à Amilly, des réunions de maison sont organisées à intervalles réguliers. « Ce sont des moments importants, où les enfants peuvent exprimer ce qu'ils désirent, ce qui

leur plaît, ou ce qu'ils voudraient voir changer dans les règles de leur vie quotidienne en petit collectif. Des attentes qui s'adressent tant aux éducateurs familiaux qu'aux autres enfants de la maisonnée, d'ailleurs », note Sandra Macé qui envisage d'intégrer un tiers à ces réunions de maison, chef de service ou psychologue. La discipline positive, ou éducation bienveillante, fait partie du projet d'établissement du Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly. Les éducateurs sont sensibilisés à l'idée que valoriser les choses positives sert le développement de l'enfant. Ils doivent également être capables de composer, comme d'accepter qu'une petite fille revienne sur le canapé du salon et prenne un livre pour se calmer alors qu'il serait l'heure d'aller au lit. « Cette méthode s'appuie sur les ressentis de l'enfant et ses propositions

pour rechercher des solutions au problème. Elle est vraiment bénéfique et adaptée aux enfants que nous accueillons. Elle est aussi assez déroutante pour certains qui n'ont pas connu cela précédemment, ni dans leur famille dysfonctionnelle ou maltraitante, ni dans d'autres établissements de placement. » Les Conseils de vie sociale (CVS) sont l'occasion de donner la parole aux enfants sur leur cadre de vie et le fonctionnement global de leur Village. Les aires de jeux, l'aménagement des maisons, les règles y sont discutées en présence du directeur de l'établissement et de personnes extérieures (voir infographie p 14-15). S'il a été difficile de tenir ces CVS pendant ces derniers mois en raison de la crise sanitaire, la pratique est bien ancrée dans les établissements d'ACTION ENFANCE.



Au Village, j'ai plutôt eu le sentiment d'être entendu —

GEOFFROY HERVAUD, ANCIEN DU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS D'AMBOISE

« À 8-10 ans, on nous écoutait, mais pas trop. En grandissant, je me suis senti de plus en plus écouté. J'étais le seul grand de la maison et un des plus âgés du Village. Alors, j'étais assez proche des éducateurs avec qui c'était facile de discuter. Je participais au Conseil de vie sociale, je portais la parole des autres. Durant mon parcours, j'ai plutôt le sentiment d'avoir été entendu. J'ai obtenu le fait de rendre visite à ma sœur aînée et de ne plus aller chez ma mère le week-end, j'avais alors 12 ou 13 ans. Les éducateurs relayaient bien les messages et mes demandes étaient visiblement réalisables. J'ai eu de la chance. Sur un plan plus personnel, je me souviens de mes 17 ans ½. J'étais très angoissé à l'idée de quitter le Village. J'avais peur de vivre seul. Je ne voulais pas aller voir un psychologue, mais j'ai beaucoup parlé avec les éducateurs. En quelques mois, grâce à ces discussions, j'ai pris confiance. Il n'y avait pas de solution, je devais partir. Mais j'étais rassuré par le fait que je pourrais rester en contact avec eux. Et la sortie, de ce fait, s'est plutôt bien passée. » ☞

ÊTRE À L'ÉCOUTE DE SON RESENTI

— Les éducatrices/teurs familiaux et plus globalement les équipes éducatives sont très attentifs aux émotions des enfants. Quand ils s'aperçoivent qu'un enfant ou un adolescent ne va pas bien, que ce soit au réveil, en pleine nuit ou au retour de l'école, l'un d'eux le prend à part pour essayer d'en savoir plus sur ce mal être. « Selon leur âge, ils parviennent plus ou moins bien à l'exprimer, ou s'ils l'expriment c'est par la colère, en répondant mal, en étant désagréable. C'est à nous de les aider à mettre des mots sur ces émotions », témoigne Camille de Coutures, éducatrice familiale au Village d'Enfants et d'Adolescents de Sablons. Pour les aider à reconnaître leurs émotions, avec ses collègues, elles utilisent un jeu qui donne des définitions simples, adaptées aux enfants. Pour un petit garçon qui les insulte chaque jour, elles ont fabriqué un coussin de la colère. « On l'a fait ensemble, il sait qu'il peut décharger sa colère et son répertoire de gros mots sur lui... plutôt que

À la rencontre des enfants protégés —

GAUTIER ARNAUD-MELCHIORRE,
ÉTUDIANT EN MASTER 2 DE DROIT, AUTEUR
DU RAPPORT « À (H)AUTEUR D'ENFANTS ».



« Les enfants sont très spontanés. Ils disent ce qui leur fait du bien et ce qui ne leur en fait pas. C'est fort de cette conviction que j'ai traversé la France pendant six mois, rencontré 1 500 enfants de tous âges, dans tous types de structures d'accueil de la Protection de l'enfance. On entend souvent la parole des anciens jeunes protégés mais, entendons-nous suffisamment celles des enfants actuellement accueillis ? Je suis allé à leur rencontre dans les pouponnières, dans les familles d'accueil, dans des accueils d'urgence, dans des MECS en difficulté comme dans des lieux de vie formidables. J'ai vu et entendu des choses qui doivent nous interroger ainsi que des choses merveilleuses. J'ai conversé avec les enfants en me mettant à leur hauteur, en m'adaptant à leur rythme. Certains ne voulaient pas me parler, puis me couraient après pour m'offrir un dessin. Chacun avait sa propre manière de s'exprimer. J'ai recueilli des confidences lourdes à entendre. La visite du dernier établissement a été un vrai cadeau. Une statue du Petit Prince dans l'entrée, un piano dans le salon. Le soir, un enfant avait du mal à s'endormir. La permanente du lieu de vie l'a déposé sur le piano pendant qu'elle jouait, pour qu'il ressente les vibrations et s'apaise... La Protection de l'enfance recèle de nombreux acteurs engagés et bienveillants mais nécessite des évolutions. » ❖



« En les écoutant, nous rendons les enfants acteurs de leur placement et de leur devenir. Ils ont parfois du mal à imaginer que nous avons un projet pour eux, au-delà du scolaire ou du professionnel. » —

SUZY LEPLEY, ÉDUCATRICE FAMILIALE
AU VILLAGE D'ENFANTS ET
D'ADOLESCENTS DE CHINON

sur nous », dit Marie Rieublanc, éducatrice familiale dans cette maison. Avec sa sœur, également très explosive, c'est l'attention qu'on lui porte et les câlins qui l'aident à se calmer. Mais chez certains enfants, au contraire, le contact physique peut réactiver le traumatisme. D'où l'importance de bien connaître l'histoire de chacun et d'adapter son attitude. Il faut aussi pouvoir en reparler, plus tard, quand la situation est plus calme. Face à la tristesse, à la douleur, à la colère, à la jalousie, voire au sentiment de persécution ou d'abandon que peuvent nourrir certains enfants, les éducatrices/teurs familiaux peuvent aussi compter sur l'appui des psychologues. « Sur les six enfants de trois fratries que nous accueillons, les parents de deux fratries n'ont aucun droit de visite ni d'hébergement. L'une d'entre elles n'a aucun contact avec des personnes extérieures, jamais une lettre ou un appel »,

relève-t-elle. « Nous avons fait en sorte que chaque enfant de la maison ait un suivi psychologique. Et nous les encourageons à parler avec leur psychologue de ces émotions qui les envahissent », complète Camille de Coutures. Pour l'une de ces fratries, d'ailleurs, une demande de parrainage est en cours. « Ce sont des enfants qui ont vraiment besoin d'avoir des attaches à l'extérieur du Village », conclut Marie Rieublanc. ❖

(1) Rapport de la mission « La Parole aux enfants : quels regards portés par les enfants et les jeunes de l'aide sociale à l'enfance sur leur parcours de placement », remis au secrétaire d'État à la Protection de l'enfance, Adrien Taquet, le 20 novembre 2021.
(2) ACTION+, dispositif d'accompagnement des jeunes sortis des Villages d'Enfants et d'Adolescents.

CE QU'IL FAUT RETENIR...

➤ Écouter la parole des enfants et des adolescents qu'elle accueille est au cœur de la démarche de bientraitance prônée par ACTION ENFANCE. La lettre de mission transmise par François Vacherat, son directeur général, à l'ensemble des établissements assigne trois objectifs à la prise en compte de la parole des enfants : intégrer leur opinion dans les décisions qui les concernent directement, les préparer à devenir des citoyens éclairés et aider la Fondation à progresser dans ses modes d'accueil et d'accompagnement.

3 questions à

ÉRIC DELEMAR,
DÉFENSEUR
DES ENFANTS



« Le recueil de la parole des enfants doit être organisé »

➤ Pourquoi la prise en compte de la parole des enfants est-elle encore lacunaire en Protection de l'enfance ?

— Éric Deleamar : Nous sommes plus dans une culture du curatif que du préventif. Autrement dit, nous avons tendance à écouter la parole de l'enfant lorsqu'il exprime sa souffrance, se fait du mal ou passe à l'acte. Nous ne l'écoutons pas suffisamment de manière préventive, parce que ce recueil est insuffisamment organisé. Dans notre rapport de 2020⁽¹⁾, je cite cette phrase d'un enfant accueilli en Protection de l'enfance : « Notre parole est écoutée en dernier, on l'écarte pour nous protéger ». C'est également vrai. Par méconnaissance du droit de l'enfant à être entendu, les adultes qui accompagnent ces enfants ne les laissent pas s'exprimer.

➤ Comment optimiser le recueil de la parole de l'enfant ?

— É. D. : L'une de nos recommandations est que l'enfant devrait être entendu systématiquement, sans que la question du discernement constitue un obstacle. La parole des enfants en situation de handicap, par exemple, n'est quasiment pas entendue. Une autre recommandation est que ce recueil de la parole soit réellement organisé. Que les souhaits les plus profonds, leurs aspirations soient écoutés. Un jeune qui fugue de son foyer, à qui manque-t-il ? Pour qui est-il important si on ne s'est jamais préoccupé de ce qu'il pense ou souhaite ? Cela renvoie aussi à la théorie de l'attachement et à la manière dont elle est évoquée au sein des équipes de professionnels.

➤ Quel regard portez-vous sur la posture d'ACTION ENFANCE concernant la prise en compte de la parole de l'enfant dans ses Villages ?

— É. D. : La force d'ACTION ENFANCE, c'est sa capacité à accompagner des fratries dans un accueil de type familial. Les enfants ne sont pas noyés dans un grand collectif. Je perçois beaucoup de bienveillance sur la manière de vivre ensemble, d'écouter les enfants et les adolescents, de les accompagner. Les histoires des enfants confiés sont faites de ruptures. Ils savent aussi dire qui a compté pour eux, cela naît de la confiance et d'une écoute bienveillante des équipes éducatives. ❖

(1) Rapport annuel sur les droits de l'enfant 2020
« Prendre en compte parole de l'enfant : un droit pour l'enfant, un devoir pour l'adulte »
Défenseur des enfants - 19 Novembre 2020



MONT-SUR-GUESNES (86)

grâce à votre générosité



Échanges interculturels

➤ Dans le cadre de la convention qui lie le Conseil départemental de la Vienne et la ville de Wawa1 au Togo, des échanges ont lieu entre la commune africaine et le Village d'Enfants et d'Adolescents de Monts-sur-Guesnes. Fin octobre dernier, dix jeunes gens de 13 à 18 ans, accompagnés de leurs éducateurs, ont pris l'avion pour rencontrer les collégiens du village de Tomegbé. Au surplus de la découverte d'une autre culture, les jeunes Viennois ont planté des arbres fruitiers autour du collège et participé à des spectacles de percussion africaine. Fin décembre, les Togolais dont le séjour a été financé par le Département, sont venus à la rencontre des jeunes résidents du Village d'Enfants et d'Adolescents de Monts-sur-Guesnes. Les activités n'ont pas manqué, y compris l'expérience de fêter Noël à la française. ✕

Firmin Ossobé, éducateur familial, coordinateur du projet Togo

CLAIREFONTAINE (77) ET VILLABÉ (91)

Placement à domicile

➤ Deux nouveaux services de placement à domicile (PEAD) ont ouvert leurs portes en septembre et janvier derniers en partenariat avec les départements de la Seine-et-Marne et de l'Essonne :

- Le service d'Accueil modulable du Village d'Enfants et d'Adolescents de Clairefontaine au Mée-sur-Seine.



Il accompagne 36 enfants selon trois axes : le placement à domicile, l'aide au retour en famille et la préparation au placement. Ce service fonctionne avec six éducatrices/teurs. Une maison du Village offre six places de repli.

- Le service d'Accompagnement à domicile avec possibilité d'hébergement (ADPH) du Village d'Enfants et d'Adolescents de Villabé. Deux binômes d'éducatrices/teurs familiaux, avec l'appui d'une psychologue, accompagnent 20 situations d'enfants dans le but de prévenir le placement et de sécuriser les retours en familles. Un appartement proche du Village permet d'héberger les enfants momentanément pour un temps de répit ou de repli. Ces deux ouvertures portent au nombre de quatre les services de PEAD ACTION ENFANCE après ceux des Villages de Pocé-sur-Cisse et de Bar-le-Duc. ✕



BRÉVIANDES (10)

Les Lutins du foot

— Le mercredi 22 décembre dernier, les Lutins du foot de l'association des Municipaux de Troyes, accompagnés du père Noël, ont offert des cadeaux à tous les enfants accueillis au Village d'Enfants et d'Adolescents de Bréviandes. Chacun a reçu un présent et un petit mot de la main de son lutin. Une belle action menée par Pauline Blanchot, membre de l'association, qui a souhaité concrétiser la magie de Noël par ce moment de partage et de convivialité. Merci à Mélodie Goglin d'avoir organisé cette collecte de cadeaux et cette merveilleuse journée pour les petits. ✕

Pascal Petracca, chef de service



BAR-LE-DUC (55)

Penser aux autres

— À l'occasion des fêtes, des enfants ont confectionné, avec l'aide du technicien d'entretien et de maintenance et d'éducatrices familiales du Village d'Enfants et d'Adolescents de Bar-le-Duc, de jolis décors de Noël destinés à égayer le jardin de l'EHPAD de la commune. Une activité riche de sens pour les enfants en cette période festive où il est plus que nécessaire de penser à ceux qui, dans leur isolement, ont besoin de chaleur et de réconfort. ✕

PARTENARIATS



Fidèles mécènes de Noël

La chaîne de restauration Léon, qui figure parmi les soutiens historiques d'ACTION ENFANCE, a réédité son opération

de Noël en proposant à ses clients l'achat, au profit de la Fondation, de moules en résine à pendre au sapin. Les fournisseurs du restaurateur ont abondé la recette de cette opération.



Une Caisse engagée

En février dernier, la Caisse d'Épargne d'Île-de-France a renouvelé son soutien pour 20 000 euros à ACTION+, le dispositif d'accompagnement des jeunes sortis des Villages d'ACTION ENFANCE. En projet notamment, initier les jeunes aux outils de gestion d'un budget quotidien. Utile.



Ventes aux enchères

- Le Rotary Club de Paris Porte d'Orléans a organisé une grande vente aux enchères de champagne qui a permis de collecter 13 000 euros destinés au soutien scolaire des Villages de la Fondation.
- Un généreux donateur a vendu aux enchères sa réserve de grands crus au profit de la Fondation, pour un total de 10 000 euros.

SABLONS (33)

grâce à votre générosité

Voyage à Nantes

En octobre dernier, un séjour culturel a permis à quatre enfants âgés de 4 à 13 ans accompagnés de leurs éducatrices familiales du Village d'Enfants et d'Adolescents de Sablons de visiter les Machines de Nantes, célèbres pour leur grand éléphant articulé. Le Carrousel des mondes marins les a plongés dans l'univers fantastique de Jules Verne qui rêvait enfant sur ces mêmes quais de Loire, aujourd'hui embellis d'arceaux lumineux. Une autre immersion, animalière, les attendait au parc Planète Sauvage où les enfants ont pu admirer nombre



d'animaux évoluant sur de vastes étendues. Une pièce de théâtre était également au programme, mais le temps a manqué pour visiter le château des ducs de Bretagne. Alors, « on reviendra, c'était trop bien », entendait-on sur le chemin du retour. C'est promis !

Louise Guérin et Pauline Lavesque, éducatrices familiales

Maraude de Noël

En partenariat avec trois jeunes de l'association bordelaise Précaricœur, trois adolescents et leurs accompagnateurs du Village de Sablons ont organisé une opération de maraude pour les plus démunis au moment de Noël.



Cagnotte en ligne, appels aux dons auprès d'entreprises locales, les jeunes gens ont distribué pas moins de 200 colis de Noël dans les rues de Bordeaux, ainsi qu'une dizaine de tentes, tapis de sol et sacs de couchage. Les bénéficiaires n'ont pas manqué de les remercier chaleureusement : « Des gens comme vous sont rares ». Une expérience humaine que les jeunes Sablonais ne sont pas près d'oublier.

Nassim Chambazi, éducateur familial, Amélie, Nathanaël et Shaïna, jeunes philanthropes

BALLANCOURT (91)

Mi-décembre, trois éducateurs du Village d'Enfants et d'Adolescents de Ballancourt ont organisé un week-end surprise à la découverte du patrimoine de la ville de Colmar et de son marché de Noël. Instant magique et invitation au rêve pour six enfants âgés de 7 à 15 ans qui ont pu profiter du cadre de la montagne pour se ressourcer.

Mélanie Perray, éducatrice familiale



Swings pour les enfants

Le Rotary Club de Châtillon-sur-Chalaronne a organisé une compétition de golf qui a permis de réunir la somme de 12 000 euros destinés à financer une partie du trek au Maroc réalisé en octobre dernier par des enfants accueillis à la Fondation.

Des cadeaux à Sablons

Le 26 novembre dernier, l'association des « Ripeurs du Libournais » est venue les bras chargés de cadeaux de Noël pour garnir les sapins des enfants accueillis au Village d'Enfants et d'Adolescents de Sablons. Une visite très appréciée.



3 Chantiers en cours

Emménagement réussi !

SABLONS (33)



Après 18 mois passés dans leurs maisons modulaires, les 54 petits Girondins, qui ont assisté à la construction de leurs futures maisons de l'EcoVillage d'Enfants et d'Adolescents de Sablons, ont eu le plaisir de rentrer dans les lieux entre décembre et janvier derniers.

LA BOISSERELLE (77)



On reconstruit tout

En décembre dernier, le Village d'Enfants et d'Adolescents de La Boissierelle a amorcé son grand chantier de démolition pour reconstruire l'ensemble de ses maisons devenues vétustes. En premier, le bâtiment administratif cède sa place aux logements modulaires de Sablons destinés à accueillir les 54 enfants le temps des travaux.

BALLANCOURT (91)

Extension de l'accueil

Fin janvier, les travaux de transformation des cinq maisons du Village d'Enfants et d'Adolescents de Ballancourt ont commencé. Une chambre supplémentaire sera créée dans chacune, ce qui portera la capacité d'accueil du Village de 25 à 30 enfants.

ACTIONS EXTÉRIEURES

SALVE ENFANCE, nouveau nom de l'action de la Fondation au Sénégal

grâce à votre générosité



En 1980, Bernard Descamps, cofondateur de la Fondation ACTION ENFANCE, est appelé au Sénégal pour porter secours à des veuves avec enfants se trouvant en grande difficulté. 42 années plus tard, la Fondation crée une association locale : SALVE ENFANCE⁽¹⁾.

Depuis le début de son action en Casamance et à Dakar, la Fondation ACTION ENFANCE a apporté son aide à 300 familles, soit près de 1400 enfants, pour un budget annuel de 114 000 € dont 96 % des fonds sont alloués directement aux bénéficiaires. Elle permet aux mères de retrouver autonomie et dignité, et aux enfants d'accéder à une scolarité, des études universitaires ou à une formation professionnelle qu'ils n'auraient pu suivre en l'absence de soutien familial.

Plus de 300 étudiants ont bénéficié d'une bourse de la Fondation pour financer leurs études, leur logement et la vie de tous

les jours. La plupart d'entre eux ont trouvé un travail au Sénégal, avec l'appui de six référents locaux bénévoles, anciens bénéficiaires de notre action.

En novembre 2021, l'action de la Fondation au Sénégal franchit un nouveau cap avec sa reconnaissance en tant qu'association locale, SALVE ENFANCE. « Notre but est de pérenniser l'action entreprise depuis de nombreuses années en créant une entité locale, qui permet à la fois de renforcer les liens entre les étudiants et les jeunes professionnels et de sécuriser les fonds versés par la Fondation », commente Bruno Rime, médecin, administrateur ACTION ENFANCE, président du Comité Sénégal.

Venus sur place pour entériner les statuts de SALVE ENFANCE, des membres du conseil d'administration ACTION ENFANCE ont rencontré des bénéficiaires de son action : familles, étudiants, jeunes en formation, référents locaux. Les rencontres ont eu lieu à Dakar ainsi que dans des villages de Casamance, à Ziguinchor, Oussouye et M'lomp. La première assemblée générale, présidée par un ancien bénéficiaire devenu directeur du déploiement de la CMU pour la Casamance, s'est tenue à Oussouye. Un démarrage prometteur. ☘

(1) SALVE est le nom de la fondation reconnue d'utilité publique créée en 1980 par Suzanne Masson - fondatrice de la Fondation ACTION ENFANCE - pour assurer les missions qu'elle menait à l'étranger, au Cambodge, au Liban et au Sénégal.

SOISSONS (02)

Pêche sportive

grâce à votre générosité

Sept enfants de 5 à 17 ans accueillis au Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons disposent de matériel et permis de pêche pour s'exercer à la pêche sportive sur les bords de l'Aisne. Sous la houlette de deux éducateurs familiaux, ils apprennent à choisir le bon endroit, faire silence, bien lancer son moulinet, travailler sa patience et sa concentration. Autant de vertus pédagogiques pour cette pêche sportive où l'on remet le poisson à l'eau, dans le respect de la nature. ☘

Valentin Laroche et Johann Madelenat, éducateurs familiaux



CESSON (77)

Tout schuss !

grâce à votre générosité



En décembre dernier, 70 enfants et leurs accompagnateurs du Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson sont allés skier dans le splendide domaine des Ménuires. Ce fut, pour la plupart des enfants, une découverte de la montagne. Ce séjour a pu voir le jour grâce au soutien de l'office du tourisme des Ménuires et des remontées mécaniques Sevabel qui ont offert les forfaits. Merci à tous d'avoir rendu les enfants si heureux. ☘
L'équipe éducative

Les honneurs du JT



Mercredi 29 décembre dernier, un reportage au Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson a été diffusé dans le JT du 1245 sur M6. Le sujet de sept minutes révèle le déroulement des fêtes de fin d'année vécu par les enfants : de la décoration de la maison à la soirée du réveillon en passant par des vrilles sur la patinoire synthétique du Village achetée grâce au soutien des donateurs. ☘



Zoom sur le Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons



Ouverture
septembre
1999

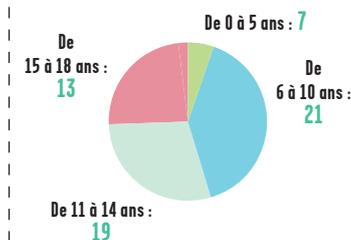


21 fratries



60 enfants accueillis
(34 garçons, 26 filles)

Âge des enfants et jeunes accueillis



« Je me réjouis de cette dynamique de travail avec les services départementaux qui a permis de créer un poste de référent parrainage, inédit à la Fondation. Ces actions innovantes seront des chances supplémentaires pour les jeunes de réussir leur entrée dans la vie adulte grâce à un réseau relationnel plus riche et solide. » —

HÉLÈNE GUILBERT, DIRECTRICE DU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS DE SOISSONS

👍 Réussites

- Agrément du projet parrainage par le Département, pour une expérimentation de deux ans : trois enfants ont démarré une relation avec leur parrain/marraine
- Montée en puissance du groupe Environnement : Brigade Verte, colonies éco-responsables, poulailler pour recycler les déchets organiques...

📁 Projets

- Développement du projet parrainage pour 15 enfants : recrutement d'un salarié à temps plein et souhait d'élargir l'accès aux enfants d'autres établissements du Département.
- Poursuite de la sensibilisation au respect de l'environnement : plantation d'arbres fruitiers, création d'un potager, réflexion sur le gaspillage alimentaire...
- Ouverture culturelle avec la mise en place d'un groupe de lecture.
- Travail sur l'inscription dans le tissu social local et l'autonomisation avec le « groupe ados ».



3 questions à

ISABELLE LÉTRILLART, vice-présidente Insertion et retour à l'emploi, Famille et Protection de l'enfance
VINCENT PODEVIN-BAUDUIN, directeur de l'Enfance et de la Famille

Un partenariat indéfectible depuis 20 ans

👉 Quel bilan tirez-vous des 20 années de partenariat entre ACTION ENFANCE et le Département de l'Aisne ?

— I. L. : Le Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons est un partenaire de grande confiance, avec qui nous travaillons dans la plus grande sérénité depuis sa création. Il cultive un état d'esprit particulier qui répond vraiment aux besoins des enfants et aux attentes du Conseil départemental.
— V. P.-B. : Dans son projet de révision de son offre d'accueil, le Département s'est fixé comme objectif de renforcer l'accueil collectif, qui représente à peine 20 % des places. Nous sommes à la croisée des chemins, faisant face à une augmentation des besoins (+4 % depuis le premier confinement) et à une diminution du nombre de familles d'accueil. Nous étudions donc avec intérêt la proposition d'ACTION ENFANCE de créer 18 places supplémentaires : 6 sur le site historique de Soissons et 12 à Villers-Cotterêts.

👉 Quelles autres actions menez-vous pour ajuster les dispositifs de Protection de l'enfance ?

— V. P.-B. : Ce qui anime notre politique, c'est bien de remettre les parents en responsabilité. Nous menons différents chantiers dans le but d'éviter le placement : développement du Placement à domicile (PEAD), expérimentation de la mesure unique qui vise à simplifier l'accompagnement des familles en évitant les ruptures de placement, etc. Par ailleurs, nous avons engagé un travail avec le Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons qui permettrait d'avoir une approche différente selon qu'un vrai retour à domicile est envisageable au bout de 8 à 12 mois ou que le placement s'annonce long, voire quasi définitif (40 % des enfants). Nous travaillons ainsi sur le statut des enfants, dans une perspective d'adoptabilité pour certains.
— I.L. : Nous avons aussi le projet de créer une structure d'accueil pour les enfants en situation complexe. Et nous n'avons jamais remis en cause les contrats jeunes majeurs : il n'y a jamais de sortie sans accompagnement dans le département !

👉 Pourquoi avoir conventionné le projet de parrainage porté par ACTION ENFANCE ?

— V. P.-B. : C'est une initiative que nous soutenons pour son aspect qualitatif. Même dans un établissement où l'accueil est aussi humain que dans les Villages d'Enfants et d'Adolescents, il y a un risque de rupture d'égalité entre les enfants confiés à l'ASE⁽¹⁾ et les autres. Le parrainage, au travers du temps et de l'attention offerts par des bénévoles, de l'ouverture sur le monde et vers une vie de famille, ne peut qu'être bénéfique.
— I.L. : Nous partageons une même vision sur de nombreux sujets avec ACTION ENFANCE, et notamment sur cette philosophie du parrainage. ☘

(1) ASE : Aide sociale à l'enfance.

Élues et engagées dans la vie locale

Il n'est jamais trop tôt pour prendre part à la vie de sa commune. Lydia et Allyana, écolières en CM2, siègent au Conseil municipal des enfants de la commune de Villabé. Une occasion unique de s'engager pour le bien commun et de découvrir la citoyenneté.



Lydia

Allyana

L ydia et Allyana, respectivement âgées de 10 et 11 ans, prennent leur rôle très au sérieux. Élues par les élèves des classes de CM2 de leur groupe scolaire, elles ont la charge de représenter et porter la parole de leurs pairs au Conseil des enfants de leur commune pendant les deux années de leur mandat. Lydia a été accueillie au Village de Villabé il y a six ans. « C'est sa ville et elle a envie de s'impliquer », explique Caroline Monnerais, son éducatrice. Son frère, déjà, avait participé au Conseil des enfants. Un exemple qui l'a inspirée. « Il fallait remplir un document pour se porter candidate et expliquer sa motivation. Mon frère m'a bien aidée », raconte Lydia. « Comme tous les enfants de la ville, ils ont leur mot à dire. Vis-à-vis des autres enfants ou de leurs parents, c'est bien que des enfants placés participent à ce type d'instance. Cela leur permet de s'affirmer et de prendre leur place dans la société », soutient Sylvia Mion, l'éducatrice familiale d'Allyana.

ACTRICES DE LEUR QUOTIDIEN

— Organisées en présence d'une adjointe au maire et d'administratifs, les réunions du Conseil se tiennent une fois par mois. Avec le Covid, ce n'est pas toujours aussi régulier, mais cela n'empêche pas de traiter les sujets. « Nous avons commencé à avoir des débats pour changer le pain à la cantine. On aimerait pouvoir en goûter d'autres sortes, ne pas avoir toujours le même. Et je crois que cela va être repris aussi au Conseil municipal. On a aussi discuté de la cantine. Parce qu'il y a trop d'attente », précise Allyana. Sa motivation : « Aider mon école, qu'elle fonctionne mieux. Et aider ma

ville ! » Le Conseil des enfants travaille aussi sur des projets comme la mise en place d'un compost au collège. Ou lance des alertes pour demander, par exemple, que les voitures se garent mieux à proximité des écoles. « On a l'impression que les adultes qui participent au Conseil nous écoutent. On les appelle les Sages. Ils nous répondent et mettent des choses en place. Par exemple, ils nous ont dit qu'ils allaient essayer de nous proposer des "plats maison" à la cantine. Aujourd'hui, tout est livré en barquettes », complète Lydia. « Ces discussions avec le Conseil des Sages permet un travail intergénérationnel », souligne son éducatrice.

L'APPRENTISSAGE DE LA VIE CITOYENNE

— Les vertus pédagogiques d'un tel mandat sont nombreuses. « Cet engagement leur fait prendre confiance en elles, leur donne de la reconnaissance, en dehors bien sûr de leur apprendre le fonctionnement de la citoyenneté », indique Caroline Monnerais. En tant que membre du Conseil municipal des enfants, Allyana et Lydia ont aussi une fonction de représentation... Et une écharpe officielle qu'elles peuvent porter lors de commémorations ou d'événements publics. « Nous avons déposé des fleurs au monument aux morts pour le 11 novembre », rapporte Allyana. Selon son éducatrice, ce mandat est bénéfique pour le développement de la jeune fille : « Elle était déjà assez ouverte, mais elle se sent plus libre d'exprimer sa pensée. Elle s'affirme par rapport à sa sœur aînée par exemple. C'est clair qu'elle évolue dans le bon sens ! » Quant à Lydia, qui voudrait être journaliste, elle a déjà eu les honneurs de la presse locale. Des engagements qu'ACTION ENFANCE souhaite encourager pour les enfants qu'elle accueille. ❖

« Participer au Conseil municipal des enfants est une excellente expérience. Cela leur permet de s'exprimer, de participer aux décisions qui sont prises. Je pense que cela les aide à grandir. »

—
SYLVIA MION,
ÉDUCATRICE FAMILIALE
AU VILLAGE D'ENFANTS ET
D'ADOLESCENTS DE VILLABÉ.

ENVIE DE TRANSMETTRE



LA DONATION TEMPORAIRE D'USUFRUIT DE LOYERS, UNE DÉFISCALISATION UTILE

— Nous connaissons tous la donation avec réserve d'usufruit, souvent employée pour transmettre un bien familial. À l'inverse, transmettre l'usufruit en conservant la nue-propriété du bien est moins connu et pourtant également avantageux fiscalement. L'usufruit s'éteint au décès de l'usufruitier ou à la fin d'une période déterminée : il s'agit dans ce second cas d'une donation temporaire d'usufruit.

Vous possédez un bien immobilier en location et vous décidez de donner temporairement le montant des loyers à la Fondation ACTION ENFANCE :

En contrepartie de votre générosité,

- la valeur TOTALE de votre bien immeuble sort de votre base de calcul de l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) tout au long de la durée de la donation.
- le montant des loyers sort de votre revenu imposable à l'IR (Impôt sur le Revenu).

Une démarche simple

Trois conditions essentielles :

- cette donation doit s'effectuer par acte notarié,
- la durée minimale de cette donation est de trois ans,
- le revenu donné doit être substantiel.

Possible même en indivision

Pour un bien en indivision, vous donnez la quote-part du bien vous appartenant. Il est nécessaire que chaque co-indivisaire d'un même bien donne sa part.

Voilà de quoi soutenir efficacement notre action tout en allégeant votre Impôt sur le Revenu ou votre Impôt sur la Fortune Immobilière.

Pensez-y ! ☺

un conseil sur les donations, les legs et les assurances-vie ?

N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER

- **Par courrier :** ACTION ENFANCE – Véronique Imbault, 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris
- **Par téléphone :** 01 53 89 12 44
- **Par e-mail :** veronique.imbault@actionenfance.org

Demandez notre brochure *Donations, legs, assurances-vie* et notre lettre d'information *Merci*.

VÉRONIQUE IMBAULT

DIPLÔMÉE NOTAIRE – RESPONSABLE
DES RELATIONS TESTATEURS ET LIBÉRALITÉS –
DONATIONS, LEGS ET ASSURANCES-VIE



AURÉLIE JORGOWSKI-BIARD
RESPONSABLE DES RELATIONS
AVEC LES BIENFAITEURS



Chers amis,

Nous espérons que votre année a bien démarré et que ce numéro de notre magazine vous trouvera en bonne santé.

Les enfants accueillis dans le Village d'Enfants et d'Adolescents de Sablons ont pu s'installer dans leur nouvelle maison où ils ont passé les fêtes de Noël. La décoration de leur chambre et la personnalisation de leur univers leur ont permis de mieux appréhender et supporter cette période de fin d'année, vécue souvent difficilement dû à l'absence de leurs parents. Nous ne vous remercierons jamais assez de nous avoir suivis et soutenus durant les deux ans et demi qu'aura duré ce chantier.

Comme vous avez pu le lire dans le dossier de ce magazine, aider les enfants à exprimer leurs sentiments, leurs envies, leurs attentes fait partie du travail quotidien de nos éducatrices/teurs familiaux. Les séances de psychothérapie et les ateliers d'art-thérapie ou d'équithérapie, par exemple, rendus possibles grâce à votre générosité, sont également des relais précieux pour faire émerger une parole essentielle au développement des enfants que nous souhaitons voir s'épanouir.

Au fil des années, des liens de confiance se nouent entre les enfants et leurs éducatrices/teurs familiaux. Après leur départ, cette relation forte et ce dialogue pourront perdurer s'ils le souhaitent. Grâce au dispositif **ACTION+**, entièrement financé par vos dons, nous continuons à être présents à leurs côtés en les accompagnant dans leurs futurs projets et leur insertion professionnelle.

Sur le chemin de leur vie, votre aide est inestimable. Nous vous remercions profondément de votre générosité qui permet aux enfants et adolescents accueillis dans nos Villages d'aborder l'avenir avec plus de sérénité. ☺

Amicalement.

➤ Retrouvez votre espace donateur sur <https://www.actionenfance.org/espace-donateur/>

Qu'est-ce qu'un Conseil de vie sociale ?

Donner la parole aux enfants pour les aider à s'affirmer et adapter notre accueil à leurs besoins est un objectif qui se déploie de différentes manières dans les Villages d'Enfants et d'Adolescents ACTION ENFANCE. Le Conseil de vie sociale en fait partie et permet aux enfants de s'exprimer. Comment fonctionne-t-il ?



Que dit la loi ?

La loi du 2 janvier 2002 a institué un droit pour les usagers à participer au fonctionnement de l'établissement ou du service qui les accueille.

Cette participation doit leur permettre d'aborder tous les sujets ayant trait à la vie collective. Le Conseil de vie sociale (CVS), obligatoire dans certains établissements, est une instance représentative qui fait partie de cette mesure. ☺



Une instance adaptée aux Villages d'Enfants et d'Adolescents

Le mode d'accueil de type familial déployé dans les établissements d'ACTION ENFANCE place la vie collective au cœur du quotidien des maisons et du Village.

Lieu de vie pour les enfants et les adolescents, le Village est également un lieu de travail pour les professionnels qui y vivent jour après jour auprès des enfants.

➔ La participation au fonctionnement collectif de l'établissement a donc toute son importance pour chaque personne qui y réside. ☺



Tyrolienne



Séjours/vacances



City-stade



Fresque murale



Aménagement de Village



Règles de vie

EXEMPLES DE PROJETS PORTÉS EN CVS



Qui siège au Conseil de vie sociale ?

Un Conseil de vie sociale en Village d'Enfants et d'Adolescents se compose de la direction, d'un enfant par maison si possible, a minima deux enfants du Village, des personnels administratifs et éducatifs, d'un représentant des familles, d'un membre de l'Aide sociale à l'enfance, d'une personne représentant une entité locale (mairie, écoles...), d'un ancien enfant accueilli...☺

En pratique, dans les Villages d'Enfants et d'Adolescents

- 1. Élections :** des élections d'enfants peuvent avoir lieu dans certains Villages avec des campagnes électorales. Les représentants des salariés du Village sont désignés par leurs pairs. Parfois, tous les enfants qui le souhaitent sont invités à participer au CVS.
- 2. Réunions :** les réunions du CVS se tiennent une fois par trimestre avec, autant que possible, la participation d'une famille. Les réunions ont lieu généralement dans la grande salle du Village d'Enfants et d'Adolescents.
- 3. Sujets :** les domaines abordés ont trait à la vie quotidienne du Village. Les participants peuvent être amenés à se prononcer sur :
 - des projets, des besoins,
 - le règlement interne (téléphone, internet...),
 - le projet de l'établissement revu tous les cinq ans,
 - les liens entre le Village et la vie de la commune.
- 4. Compte-rendu / diffusion**
Un compte-rendu acte les décisions prises. Il est affiché en interne et diffusé aux personnes extérieures concernées.
- 5. Suivi / mise en œuvre :** le directeur assure le suivi des décisions prises et de leur mise en œuvre à court et moyen terme. ☺



QUE CHERCHE-T-ON DANS UN CONSEIL DE VIE SOCIALE ?

- Recueillir l'avis de toutes les personnes concernées par l'établissement, y compris celui des parents, sur des sujets variés présentés de façon adaptée à leur âge et à leurs capacités d'appréhension.
- Inciter les enfants et les jeunes à s'impliquer dans la vie quotidienne de leur établissement.
- Créer un espace d'apprentissage et d'exercice de la démocratie et de la citoyenneté.
- Inviter chacun à se projeter en dehors de son quotidien.

FAIRE REMONTER LA PAROLE DES ENFANTS

La constitution d'un CVS est obligatoire pour les établissements accueillant majoritairement des enfants de plus de 11 ans. De ce fait, tous les Villages ACTION ENFANCE n'ont pas toujours un CVS. Dans ce cas, la parole circule autrement : groupes de parole, temps de partage en maisonnées au moins une fois par mois, enquêtes de satisfaction pour les enfants accueillis en PEAD⁽¹⁾, boîtes à idées...
Recueillir la parole des enfants et adolescents est essentiel pour ACTION ENFANCE afin de faire progresser ses modes d'accueil.



(1) Placement éducatif à domicile

UN BÉNÉFICE CERTAIN

Représenter, débattre, exprimer ses idées, les formuler, les voir se concrétiser sont profitables aux enfants et adolescents pour apprendre la citoyenneté et la participation au débat public. ACTION ENFANCE encourage fortement les initiatives permettant aux enfants de s'engager et de prendre la parole, comme au CVS ou au Conseil municipal des enfants.



LE CONSEIL DE VIE SOCIALE DÉPARTEMENTAL (CVSD)

Les CVSD sont des Conseils de vie sociale animés territorialement par les délégations départementales de l'ARS⁽¹⁾. Ils visent à aborder transversalement les questions qui touchent les établissements d'un même champ d'action sociale.

(1) ARS : Agence régionale de santé



« Rien ne se fait par hasard »

Prendre la décision de léguer tout ou partie de son patrimoine à une cause humanitaire est un choix généreux qui découle souvent d'une logique de vie. Antoine F. nous explique pourquoi il a choisi de transmettre son patrimoine à la Fondation ACTION ENFANCE.



« Mes parents étaient très engagés dans cette évidence que les frères et sœurs ne devaient pas être séparés lorsqu'ils étaient placés. » –

« **Rien ne se fait par hasard, ni les rencontres, ni les choix**, commente malicieusement Antoine F., confortablement installé dans la véranda de sa petite maison de Seine-et-Marne. Ce professeur de linguistique à la retraite nous relate, autour d'une tisane aux aromates de son jardin, l'histoire qui lie ACTION ENFANCE à sa famille. « *Mes parents avaient accompagné depuis ses débuts cette nouveauté de rassembler des fratries en Villages d'Enfants dans les années 60. On en parlait beaucoup à l'époque et je les voyais très engagés dans cette évidence que les frères et sœurs ne devaient pas être séparés lorsqu'ils étaient placés.* » Antoine F. évoque la bonne ambiance qui régnait à la maison lorsqu'il était enfant, les liens forts qu'il a conservés avec ses quatre frères et sœurs. « *C'est une atmosphère que je n'ai pas recréée, car ma vie a été faite de voyages, poursuit ce passionné d'égyptologie. Elle a été riche d'autre chose.* »

Dans le salon jouxtant la véranda, des collections antiques meublent les étagères. « *Tous ces objets iront à mes neveux, explique-t-il, ces morceaux d'histoire les fascinent depuis qu'ils sont tout petits. En revanche, le reste de mon patrimoine ira à votre Fondation ACTION ENFANCE, à charge pour elle de leur délivrer des legs particuliers, en souvenir de mes parents qui auraient certainement fait de même s'ils n'avaient pas eu cinq enfants.* » La poursuite d'un engagement familial qu'Antoine F. conclut ainsi : « **Les enfants sont l'avenir et, plus que jamais, il faut rendre cet avenir serein pour tous.** »